

L'ÉQUIPE DE L'AGENCE CONSEILS AUX HÉRITIERS



Karine LE CORRE-LE QUÉRÉ
Responsable



Dominique
COLLOCH



Carole
JOIN



Géraldine
LE BERRE



Virginie
LE GARREC



Sandrine
MORICE



Maeva
CONSTANTIN



Sylvia
RANNOU



Carole
FOUILLEUL



Marine
LE COZ



Marion
QUEMENEUR

Vous pouvez contacter l'agence Conseils aux Héritiers à l'adresse mail suivante : 29succession@ca-finistere.fr.

Document non contractuel

09/2021 – Édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Finistère - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le N° 07.022.973 (www.orias.fr) – Siège Social : 7, route du Loch 29555 QUIMPER CEDEX 9 - 778 134 601 R.C.S. QUIMPER - Téléphone : 02 98 76 0111 - www.credit-agricole.fr/ca-finistere.
Réalisation : Service communication du Crédit Agricole du Finistère. Crédit photo : istock

UN RÉSEAU DE SPÉCIALISTES



DÉDIÉ AUX SUCCESSIONS

Anticiper, c'est assurer l'avenir de ses proches.
Expertises, qualité, conseils, à chaque étape,
le Crédit Agricole du Finistère vous accompagne.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



DES OUTILS À DISPOSITION POUR VOUS GUIDER DANS VOTRE DÉMARCHE



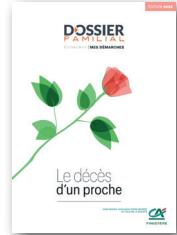
L'Agence Conseil aux héritiers s'inscrit dans une ambition d'être une banque 100 % humaine et 100 % digitale grâce à l'espace succession sur le site internet du Crédit Agricole du Finistère.

L'espace succession permet aux héritiers de déclarer un décès, de disposer d'informations sur la préparation de leur transmission et sur les démarches à accomplir lors du décès d'un proche et d'entrer en contact avec l'agence.

► LE DÉCÈS D'UN PROCHE



Conscient de toutes les étapes à effectuer après la disparition d'un proche, le Crédit Agricole et UNI-MÉDIAS⁽¹⁾ ont créé un livret Dossier Familial sous forme de fiches pratiques (flasher le QR code ci-dessus).



LA TRANSMISSION : VOUS ÊTES CLIENTS ET PROFITEZ D'AVANTAGES EXCLUSIFS :

ANTICIPEZ ET PRÉPAREZ LA TRANSMISSION À SES HÉRITIERS :



Expertise & Conseils : contactez votre agence Banque Privée ou votre agence de proximité.



Epargne : offres Prédiliens⁽²⁾ et Prévoyance⁽³⁾.



Guide succession à disposition : sur le site internet du Crédit Agricole du Finistère (QR code ci-dessus).

DES EXPERTS À VOTRE SERVICE POUR VOUS ACCOMPAGNER APRÈS LA DISPARITION D'UN PROCHE :



Expertise, Conseils & Accompagnement : agence Conseil aux héritiers.



Epargne : taux préférentiel⁽³⁾ de réemploi des fonds sur l'assurance-vie.



Guide succession à disposition : sur le site internet du Crédit Agricole du Finistère (QR code ci-dessus).

⁽¹⁾ La SAS UNI-MÉDIAS, filiale de presse du Groupe Crédit Agricole, inscrite au registre du Commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 343 213 658, dont le siège social est sis 22 rue Letellier 75015 PARIS.

⁽²⁾ L'offre Prédiliens, soumise à conditions, réservée aux bénéficiaires d'un contrat d'assurance vie assuré par PREDICA. Les contrats de l'offre Prédiliens sont des contrats d'assurance vie multisupport comportant un risque de perte en capital. L'adhérent-assuré dispose d'un délai légal de renonciation de 30 jours calendaires à compter de la conclusion du contrat. Les frais sur versement et les dispositions complètes des contrats sont précisées dans les notices d'information. Pour en savoir plus, renseignez-vous auprès de votre agence. PREDICA, compagnie d'assurances de personnes est une filiale de Crédit Agricole Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris, SIREN 334 028 123 RCS Paris.

⁽³⁾ Offres soumises à conditions, réservées aux particuliers clients du Crédit Agricole. Pour en savoir plus, renseignez-vous auprès de votre agence.